

Avis de constitution

SOCIETE « POISSONNERIE SOLEIL »

Siège ABIDJAN LYCEE MODERNE D'ABOBO,  
QUARTIER SOS, SITUE EN FACE DU CARREFOUR CMA, Lot  
A, Ilot 46BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE SOLEIL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Vente de poissons congelés
- Vente de viandes congelées
- Vente de volailles congelées

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN LYCEE MODERNE D'ABOBO,  
QUARTIER SOS, SITUE EN FACE DU CARREFOUR CMA, Lot  
A, Ilot 46BIS

Dirigeant(s) M KOMENAN EBOUMOU ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09342 du 12/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55500/GTCA/RC/2024 du 12/09/2024

